

n°131

LA SARTHE

Sept. / Octobre 2013

le magazine du Conseil général



p.10 LA SARTHE EN ACTION

Site de la Visitation : une reconversion historique

© Cabinet Bruno Ituet



p.8 LA SARTHE EN ACTION

La lettre du CIDPA
fait peau neuve



p.17 DOSSIER

« Le Conseil général fait
sa rentrée »



p.21 À LA RENCONTRE DE

Jacques Nicolet



www.cg72.fr

p.4

LA SARTHE EN ACTION

*Une première implantation à MaineEcoPark !
Travaux de mise hors gel dans le département
Le MSB veut séduire*



p.16

UNE JOURNÉE AVEC...

*Arnaud Ripoché,
Chargé du classement des archives communales
aux Archives départementales de la Sarthe*



p.17

DOSSIER

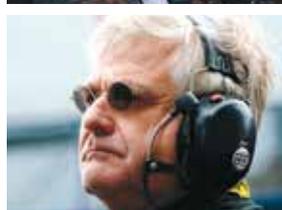
Le Conseil général fait sa rentrée !



p.21

À LA RENCONTRE DE...

*Jacques Nicolet,
Chef d'entreprise et patron d'OAK Racing*



p.22

CHEZ VOUS

*Le Mans : un nouveau complexe sportif
Canton de Malicorne-sur-Sarthe : le Conseil général au comice
du Bailleul*



p.26

AGENDA

Conso'responsable



p.29

SARTHE DÉCOUVERTES

Les confréries sarthoises



Le magazine d'information du Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Jean-Marie Geveaux, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : machinbidule
Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Léonce Deprez /
N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 131 / Septembre 2013 / 281 900 exemplaires •
Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.com / www.cg72.fr •





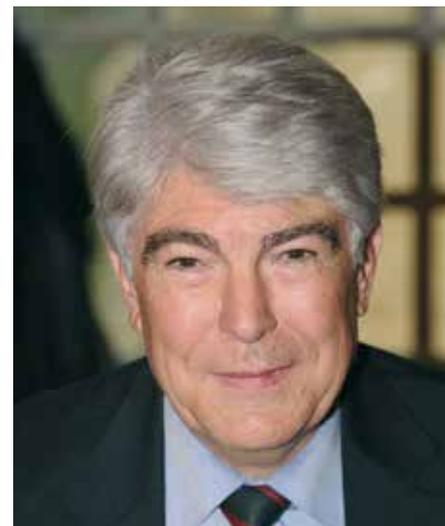
« Action et détermination »

Jean-Marie GEVEAUX

Président du Conseil général de la Sarthe

En cette période de rentrée, quels sont les points que vous souhaitez mettre en avant ?

Je souhaite évoquer tout d'abord la période estivale qui s'achève. C'est l'occasion de rappeler que la Sarthe est un département touristique, un tourisme qui représente 25 000 emplois directs ou indirects, soit une force vive de notre économie. Cette année, les conditions climatiques ont favorisé une fréquentation soutenue avec une forte présence de la clientèle étrangère. Nous ne pouvons que nous féliciter des efforts déployés par les professionnels du tourisme et tous les acteurs locaux. Au travers de Sarthe Développement, le Conseil général entend poursuivre sa politique concertée de développement afin de continuer la mise en œuvre du schéma défini en 2012.



Rentrée conduit à penser à éducation...

C'est naturellement le dossier de ce magazine. Le Conseil général consacre 31 millions d'euros pour l'éducation. Par ailleurs, le budget du transport scolaire est de 23 millions d'euros. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : ils traduisent le choix politique et budgétaire pour ces compétences essentielles. Bien évidemment la pédagogie est l'élément clef de la réussite scolaire. Nous, collectivité départementale sommes là pour améliorer les conditions d'accueil dans les collèges en menant une action diversifiée.

Rentrée rime aussi avec économie...

L'économie et l'emploi sont au cœur de nos préoccupations. Malgré le contexte économique difficile et les charges croissantes pour le Département, le Conseil général a fait le choix de maintenir une politique d'investissement de près de 100 millions d'euros. J'ai d'ailleurs demandé en juin dernier de faire accélérer la réalisation d'investissements principalement routiers et pour les collèges qui étaient programmés, en pensant au plan de charges des entreprises. Le Conseil général est aussi aux côtés de tous les acteurs économiques en étant vigilant, actif et déterminé. Notre volonté de mettre un plan pour le très haut débit en est un exemple, espérons vivement que le Département ait les partenaires financiers pour mener à bien cet objectif.



GFL Maliterie.com surfe sur le net

Fabricant français de literie depuis plus de 65 ans, GFL Maliterie.com vient d'inaugurer son nouveau site de production sur la commune de Neuville-sur-Sarthe.

« Nous sommes fiers de proposer des produits made in France et made in Sarthe ». En dévoilant ainsi son entreprise lors de la visite inaugurale du nouveau site de production, en présence de nombreux invités parmi lesquels figuraient Dominique Le Mèner, député et Louis-Jean de Nicolaÿ, président de Sarthe Développement, Michel Crepin, Pdg, a clairement souligné la force qui, depuis 65 ans, permet à ce spécialiste de la fabrication de literie, de préserver sa place dans le peloton de tête de cette industrie particulière sur le territoire national. « Nous produisons exclusivement en France plus de

50 000 matelas et sommiers par an ». La majorité des matelas produits en Sarthe reçoit la certification « Belle Literie », ainsi que la certification FCBA sur les matelas et les sommiers fixes.

Stratégie de vente directe

Il y a cinq ans l'entreprise sarthoise a entamé un repositionnement stratégique en développant la vente directe. « Pour cela, nous nous sommes appuyés sur nos magasins d'usine ainsi que sur le développement de nos sites marchands » rappelle Laurent Crepin qui s'apprête à prendre les rênes de l'entreprise à la place de son père. Grâce au



L'entreprise s'appuie sur le savoir-faire de son personnel.

raccourcissement de son circuit de distribution, GFL-Maliterie.com arrive ainsi à proposer des produits de qualité entre 30 à 40% moins chers que dans les circuits traditionnels.

En s'installant à Neuville-sur-Sarthe, l'entreprise franchit une nouvelle étape dans son développement. Désormais orientée vers le grand public, la société sarthoise souhaite

en effet se doter de nouvelles conditions logistiques et de production. Pour y parvenir, elle vient d'investir 3,5 M€ dans un nouvel outil de production de 5 000 m², plus moderne et à la conception optimisée par rapport aux locaux historiques d'Yvré-L'Évêque. 50 salariés y travaillent.

Webrapidcolis

Spécialisée dans l'organisation de transport via son site Internet, la société Webrapidcolis a été lancée en juin dernier.



Jean-Luc Pinguet, co-créateur de Webrapidcolis.

« C'est une offre unique en France à ce jour », souligne fièrement Jean-Luc Pinguet, co-créateur de l'entreprise

Webrapidcolis avec Dominique Vercruysse. La jeune entreprise, qui fut la première à intégrer la Ruche Numérique au Mans, s'adresse aux particuliers comme aux professionnels.

Pour les particuliers, l'entre-

prise met gratuitement à disposition un site sur lequel ils vont exprimer leurs besoins en termes de transport (colis ou micro-déménagement) et fournit systématiquement un emballage qui correspond à l'envoi. Derrière, un réseau de prestataires assure la prise en charge et la livraison de la demande.

Pour les sociétés, la nouveauté réside dans la bourse de courses. « Ayant travaillé auparavant 10 ans dans le secteur du transport, je me suis aperçu que l'on perdait beaucoup de temps au téléphone », souligne le chef d'entreprise. « Pour simplifier au maximum les démarches, nous avons donc créé une bourse de courses ». En mettant en relation sociétés et prestataires, cette dernière fonctionne selon le principe des enchères inversées. « Les entreprises

de transport express peuvent ainsi visualiser en temps réel toutes les demandes de courses en France ».

Confiant dans l'avenir de son entreprise, ce Sarthois d'origine ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « Après le territoire national, nous envisageons de couvrir l'Europe demain ».

10 emplois en 3 ans

Aujourd'hui composée de 6 salariés, l'entreprise a bénéficié d'une aide à la création d'entreprise du Conseil général de 30 000 € pour la création de 10 emplois en CDI en 3 ans, dont 1 poste qui sera occupé par une personne handicapée.

En savoir plus

Pour d'informations sur : www.webrapidcolis.fr

Une première implantation à MaineEcoPark !

Le parc d'activités de Maresché compte désormais sa première implantation. Spécialisée dans la création, la conception et l'aménagement de jardins, l'entreprise Julien Paysage s'y installe dans un bâtiment d'une surface de 300 m².

La commercialisation de MaineEcoPark, idéalement situé à proximité d'un échangeur autoroutier sur l'A 28 à hauteur de Beaumont-sur-Sarthe, a démarré fin 2012. Ce premier résultat concrétise ainsi les efforts déployés par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Promotion du parc d'intérêt départemental de Maresché avec le soutien du Conseil général. Pour séduire les candidats à l'installation, des aménagements paysagers ont été réalisés. Cette mission a été confiée à Julien Paysages, une entreprise spécialisée dans ce type de travaux. Il n'en faudra pas davantage pour convaincre

ses dirigeants de s'y implanter ! « Nous sommes basés dans l'Eure-et-Loir. Or, depuis plusieurs années nous avons développé une forte activité dans le nord de la Sarthe. Aussi étions-nous à la recherche d'un lieu d'implantation afin de bénéficier d'une plus grande proximité avec nos chantiers dans cette région » explique Marc Julien, le patron de cette PME qui emploie une quarantaine de salariés.

Quatre salariés pour débiter

Les arguments plaident en faveur de MaineEcoPark. « C'est vrai, le site est idéalement si-



Fabienne Labrette-Ménager et François Robin ont visité le chantier d'installation de la première entreprise sur le site MaineEcoPark.

tué à proximité de l'autoroute avec un espace qui offre une belle qualité paysagère correspondant bien à l'activité de notre entreprise. Nous allons démarrer avec quatre salariés. Mais nous envisageons une montée en puissance pour atteindre un effectif de 20 à 25 personnes » reconnaît Marc Julien. L'emplacement est une aubaine pour son entreprise. C'est une véritable vitrine de son savoir-faire qui va border un bâtiment de 300 m², avec la création d'un aménagement paysagé soigné. Mais le site

propose également d'autres sérieux avantages avec notamment la possibilité de greffer une desserte ferroviaire. « Le tout placé sur l'axe stratégique Rouen-Tours » rappelle François Robin, président du Syndicat Mixte. De quoi nourrir l'espoir de voir de nouveaux candidats se manifester rapidement pour s'installer sur MaineEcoPark.

Le label Eco artisan en voie de développement

Le label national Eco artisan créé par la Capéb tend à se développer en Sarthe. Axé sur les économies d'énergie, il concerne principalement la restauration du bâti existant.*



Eco artisan est un label reconnu Grenelle de l'environnement.

La Sarthe compte à ce jour 66 Eco artisans. « Un chiffre qui devrait approcher la centaine

d'ici la fin de l'année », souligne Cyril Carré, co-responsable du groupe Eco artisan avec Bertrand Tribotté.

Car dans moins d'un an - dès le 1^{er} juillet 2014 - l'écoconditionnalité sera obligatoire. « Cela signifie que les par-

ticuliers qui feront appel à des artisans ne justifiant pas de label reconnu Grenelle de l'environnement, comme Eco artisan, ne pourront pas prétendre aux aides de l'Etat ».

La région des Pays de la Loire arrive en tête du classement national quant au nombre d'Eco artisans et La Sarthe connaît une forte progression. Chaque Eco artisan suit la même formation au cours de laquelle il apprend notamment à connaître l'ensemble des corps de métiers du bâtiment. Au terme de cette formation, validée par un test d'évaluation, l'artisan acquiert un logiciel thermique lui permettant d'évaluer les déperditions de chaleur et d'orienter le client sur les priorités de travaux à mener (changement des fenêtres, de la chaudière, isolation des combles, etc.) et sur les aides existantes.

Un interlocuteur unique

Sur le chantier, un Eco artisan référent est désigné comme interlocuteur unique pour le client. « L'Eco artisan est ensuite audité tous les 18 mois et participe régulièrement à des réunions concernant l'évolution des normes », précise Bertrand Tribotté.

Des réunions d'information à l'attention des artisans sur la marque Eco artisan auront par ailleurs lieu en octobre et novembre dans divers lieux du département.

*De quoi parlons-nous ?

Capéb : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.eco-artisan.net

ÉCONOMIE

Les 24 heures de la relation client le 10 octobre

La 2^{ème} édition des 24 heures de la relation client organisés par Sarthe Développement auront lieu le 10 octobre prochain au Mans.



Des emplois en CDI, CDD et temps modulés seront à pourvoir.

Pour la seconde année consécutive, Sarthe Développement organise les 24 heures de la relation client, en partenariat avec Le Mans Développement, la CCI du Mans et de la Sarthe et Pôle Emploi.

Organisé sur tout le territoire français, cet événement mobilise l'ensemble des acteurs du secteur pour faire connaître les métiers de la relation client (téléconseiller, superviseur, télévendeur, etc.) et leurs opportunités d'emploi.

Cinq centres sarthois

La matinée sera réservée aux professionnels qui se rencontreront et échangeront autour de tables rondes. L'après-midi est ouverte au grand public. De 13h30 à 17h30, les candidats pourront échanger directement avec les entreprises, découvrir les métiers,

déposer leurs candidatures et s'inscrire aux portes ouvertes organisées par les centres. Cinq centres sarthois seront présents : Aviva, b2s, Mondial Assistance, Euro CRM et Tele-performance.

A partir de 14h, une conférence présentant les métiers de la relation client sera présentée en continu.

Contact

i+ Chambre de Commerce et d'Industrie
1 bd René Levasseur
72000 Mans
Jeudi 10 octobre, de 13h30 à 17h30

VOIRIE

Travaux de mise hors gel dans le département

Face aux difficiles conditions climatiques de l'hiver, les routes du département sont mises à rude épreuve. Aussi le Conseil général procède à d'importants travaux de mise hors gel au nord comme au sud de la Sarthe.



Les travaux de mise hors gel à Fresnay-sur-Sarthe ont nécessité d'importants moyens matériels.

Que ce soit dans le canton de Loué ou sur la commune de Vaas, à proximité des installations de LoirEcoPark, le Conseil général est positionné

sur tous les fronts pour préserver et améliorer la qualité du réseau routier dont il a la charge. Les hivers rigoureux de ces dernières années ont largement entamé les enrobés quotidiennement empruntés par de nombreux automobilistes et poids lourds. « C'est pourquoi nous avons décidé d'intervenir sur plusieurs axes routiers vitaux pour les entreprises afin de consolider la chaussée en vue de l'hiver » souligne Dominique Le Mèner, président de la commission Aménagement numérique, des Territoires, des Infrastructures et des Routes.

Un tapis renforcé

Ainsi, dès le mois de juillet, les travaux ont concerné la RD 310 entre La Hutte et Fresnay-sur-Sarthe pour consolider le bitume. « De la « Hutte » au carrefour du « Petit Mimbré », le Conseil général a procédé à la pose d'un tapis plus épais sur plus de 2 km permettant

aux poids lourds de circuler sans déformer la chaussée en période de gel et de dégel. Ces travaux se sont également prolongés jusqu'au giratoire de la Bassesse situé à proximité de la zone d'activité « de la promenade » à Fresnay-sur-Sarthe » explique Dominique Le Mèner. Ces travaux annexes ont été accompagnés de nouveaux marquages, de la mise à niveau de l'accotement et de l'adaptation des entrées pour les riverains. Au total, l'investissement du Conseil général, pour l'ensemble de ces travaux hors gel sur les secteurs de Fresnay-sur-Sarthe, Loué et Vaas, s'élève à 3 M€.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr/routes.asp

Bientôt la Semaine Bleue en Sarthe !

À l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, des après-midi thématiques sont organisées en Sarthe.



La Semaine Bleue se déroulera du 21 au 27 octobre en France autour du thème 2012-2013 « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ». Cette semaine vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées et sur les réalisations et projets des associations. Afin d'illustrer locale-

ment ce thème, le Conseil général de la Sarthe et le Comité départemental des retraités et personnes âgées (Coderpa) organisent, en amont, des après-midi thématiques sur le thème du vieillissement actif.

Mardi 15 octobre se tiendra une conférence débat du Pr Gilles Berrut, président du Gérotopôle des Pays de la Loire sur « La longévité : une chance pour tous ! ». Le public pourra ensuite rencontrer différents organismes tenant des stands : le Comité départemental de la retraite sportive (Coders), Générations Mouvement Sarthe, France Bénévolat Sarthe, l'Université du Temps Libre, etc.

Cinéma et goûter

Le film « Quartet » de Dustin Hoffman, sera par ailleurs projeté dans 4 lieux sarthois en collaboration avec l'association Graines d'Images : au

Lude, mercredi 16 octobre à 15h (espace Ronsard), au Mans, jeudi 17 octobre à 15h30 (Les Cinéastes), à Marmers, jeudi 17 octobre à 14h (Le Rex - Espace Saugonna) et à Saint-Calais, jeudi 17 octobre à 15h (Le Zoom). Les projections seront suivies d'un goûter gratuit.

En savoir plus

- **Mardi 15 octobre** : conférence et stands à partir de 14h, à l'Hôtel du Département, au Mans. Ouvert à tous.
- **Mercredi 16 et jeudi 17 octobre** : séance et goûter ouverts à tous dans la limite des places disponibles. Tous les lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Plus d'informations sur :
www.cg72.fr
www.cidpaclis.sarthe.org

La planification familiale en Sarthe

La Sarthe compte plusieurs centres de planification familiale. Lieux d'information et d'accompagnement, ils permettent d'aborder les questions relatives à la vie affective, conjugale et à la sexualité. Ouverts à tous, ils respectent la confidentialité, l'anonymat et la gratuité pour les mineurs.

La planification familiale est une des missions légales du Conseil général, exercée dans le cadre du service de PMI (protection maternelle et infantile). Lieu d'information et d'accompagnement, le centre de planification aborde des questions en lien avec la sexualité : contraception, vie de couple, bilan gynécologique, dépistage du Sida et des infections sexuellement transmissibles, etc. Il accueille des femmes, des hommes, seul(es) ou en couple et des adolescents, individuellement ou en groupe.

Six centres de planification familiale gérés par le Conseil

général sont présents sur l'ensemble du territoire sarthois : à Château-du-Loir, La Flèche, La Ferté-Bernard, Marmers, Sablé-sur-Sarthe et Saint-Calais. Le Département a par ailleurs confié la mise en œuvre d'activités de planification à 3 structures sur Le Mans (au centre hospitalier du Mans, au centre de santé de l'Université du Maine et au Planning familial 72). Des antennes existent à Sillé-le-Guillaume, Fresnay-sur-Sarthe et Allonnes.

« Les centres de planification respectent 3 principes fondamentaux que sont la confidentialité, l'anonymat et la gratuité pour les mineurs », précise

Chaque centre est composé d'au minimum 2 professionnels : un médecin et une conseillère conjugale.



Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la commission de la Solidarité au Conseil général.

Consultations médicales

« Chaque centre est composé d'au minimum 2 professionnels : un médecin et une conseillère conjugale ». Il propose donc des consultations médicales (dans le cadre desquelles une contraception peut être prescrite) et des

entretiens gratuits avec une conseillère conjugale et familiale. Des actions de prévention dans les établissements scolaires et dans les associations de jeunes sont également mises en place.

En savoir plus

Secrétariat planification familiale et conseil conjugal :
02.43.54.72.17.

Plus d'informations sur :
www.cg72.fr

La lettre du Cipda fait peau neuve !

Nouveau look, nouvelle formule, la lettre du Centre d'Information Départemental Pour l'Autonomie (CIDPA) qui est désormais intégré dans les services du Conseil général, s'offre un bain de jouvence !

En lien avec le projet pour la Sarthe 2011-2014 et dans la perspective de la mise en place de la Maison de l'Autonomie, il a semblé opportun de faire évoluer le nom du Centre d'Information Départemental pour Personnes Agées, vers le Centre d'Information Départemental Pour l'Autonomie. Ce choix s'inscrit dans une logique de prise en charge de l'autonomie tout au long du parcours de la personne, et non en fonction de son âge ou de son handicap.

Soucieux de communiquer au plus près avec ses publics, le CIDPA publie depuis de

nombreuses années déjà une lettre, diffusée à ses adhérents sur l'ensemble du territoire sarthois. Une évolution s'imposait pour lui donner un nouvel élan et répondant au plus près aux besoins de ses lecteurs.

L'information pratique en priorité

Cette nouvelle lettre, plus compact et dense, propose un grand choix d'articles éclairant le public sur les services en matière d'autonomie proposés notamment par le Conseil général dont dépend le CIDPA. Ainsi, dans le docu-

ment diffusé ce mois-ci pour la rentrée, des sujets aussi variés que celui de l'intégration des malades Alzheimer (MAIA), le guide de promotion de la bienveillance et de lutte contre la maltraitance sont largement évoqués. Il est également question du Service d'Assistance Ménagère à Domicile des malades isolés (SAMDOMI

72) ainsi que de nombreuses informations pratiques, très utiles pour guider les lecteurs vers des adresses et contacts. Enfin, cette lettre sera diffusée à quatre reprises durant l'année.

106
SEPTEMBRE 2013

AU SOMMAIRE

- CHIFFRES & NUMÉROS UTILES 3
- ACTUALITÉ
 - Intégration du CIDPA et des CLIC 3
 - Dispositif MAIA sarthois 4
 - Les Equipes Spécialisées Alzheimer 5
 - Guide de promotion de la bienveillance et de lutte contre la maltraitance 6
 - SAMDOMI 72 7
- AUTOUR DE NOUS 8
- AIDE À DOMICILE 10
- LOISIRS & CULTURE 11

La lettre du CIDPA
Centre d'Information Départemental Pour l'Autonomie

Une nouvelle dynamique pour la revue

Le Département est le chef de file de l'action sociale et de la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées; il est notamment responsable de l'information dans ces domaines. La parution d'une revue concernant ce public est indispensable dans ce contexte.

En lien avec le projet pour la Sarthe 2011-2014 et dans la perspective de la mise en place de la Maison de l'Autonomie, il a semblé opportun de faire évoluer le nom du Centre d'Information Départemental pour Personnes Agées, désormais intégré dans les services du Département, vers le Centre d'Information Départemental Pour l'Autonomie. Cette évolution s'inscrit dans une logique de prise en charge de l'autonomie tout au long du parcours de la personne, et non en fonction de son âge ou de son handicap.

Le Département dispose de nombreux professionnels au service des personnes fragiles: les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), les équipes médico-sociales, le dispositif MAIA, la MDPH... Tous ces intervenants au quotidien avec de nombreux partenaires impliqués dans ce domaine particulier de la solidarité.

Bonne lecture.

Jean-Marie Gevaux
Président du Conseil général de la Sarthe

Sarthe
www.cg22.fr

Contact

i+ Conseil Général - CIDPA
38, avenue Bollée
72000 Le Mans
Tél. : 02.43.81.40.40.
www.cidpaclic.sarthe.org

Stationnement pour les personnes handicapées : mode d'emploi

Délivrée à toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement, la carte de stationnement permet à son titulaire d'utiliser, les places réservées et aménagées à cet effet.



Cette carte de stationnement permet aux titulaires de bénéficier de places réservées aux personnes handicapées.

La demande de carte de stationnement pour personnes handicapées doit être adressée au Conseil général. « La procédure est simple. Il suffit de remplir un formulaire proposé en ligne sur le site MDPH72.fr et de faire parvenir un certificat médical établi à cette fin » rappelle Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la commission Solidarité : Enfance, Famille, Personnes Agées et Personnes Handicapées. Cette demande est ensuite soumise à l'appréciation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur délégation du Préfet (DDCS). Une fois validée, la personne qui fait la demande se verra délivrer la carte de stationnement par le Conseil général.

Une carte gratuite

Cette carte de stationnement pour personnes handicapées est attribuée pour une période

variant de un à dix ans. Elle est gratuite et permet au bénéficiaire de stationner sur des emplacements réservés et signalés à cet effet sur la voie publique ou privée ouverte à la circulation. Elle doit être apposée en évidence à l'intérieur et derrière le pare-brise du véhicule utilisé de manière à être vue aisément par les agents habilités à constater les infractions à la réglementation de la circulation et du stationnement. À noter qu'une carte d'invalidité ne peut pas faire office de carte de stationnement. Il faut en faire la demande.

En savoir plus

Plus d'informations sur :
www.mdp72.fr

▶ Ecocup en Sarthe : la grande histoire d'un petit gobelet !

Ils sont de plus en plus utilisés sur les événements sarthois : les gobelets réutilisables issus d'un partenariat entre le Conseil général et l'association Ecocup connaissent un vrai succès.

Dès 2009, le Conseil général a initié un partenariat avec l'association Ecocup et les organisateurs de manifestations culturelles et sportives pour l'utilisation de gobelets réutilisables.

Le principe est simple : en remplacement des traditionnels verres jetables en plastique, des gobelets lavables sont mis à disposition du public en échange d'une caution de 1 €. Cette dernière est restituée en fin de manifestation si la personne rend le gobelet. Certains sont siglés à l'effigie

du Conseil général mais ils peuvent aussi être personnalisés en fonction de l'événement (avec ou sans millésime). Les aficionados préféreront donc garder le précieux récipient en souvenir de la manifestation, mais quoiqu'il en soit, ce dernier ne sera pas un déchet !

Un site plus propre

« C'est une opération simple à mettre en place et qui satisfait tout le monde, public comme organisateurs. Cela crée un site de festival plus propre et il est quand même plus



Les gobelets peuvent être personnalisés en fonction de l'événement.

En savoir plus

Créée en 2005, Ecocup est une entreprise d'insertion originaire des Pyrénées-Orientales.

Plus d'informations sur : www.ecocup.fr

▶ Sarthe Habitat propose des logements en location accession

Sarthe Habitat donne la possibilité aux Sarthois ayant des revenus modestes de devenir propriétaires via le principe de la location accession.



À Saint-Mars-la-Brière, des logements seront bientôt disponibles en location accession.

Si le principe est peu connu, il est pourtant effectif depuis 2007. La location accession est une formule progressive d'accession à la propriété proposée par Sarthe Habitat pour

des logements neufs et réservée aux Sarthois ayant des revenus modestes.

« Dans la plupart des cas, les futurs propriétaires connaissent le bien car ils l'occupent déjà », souligne Fabienne Labrette-Ménager, présidente de Sarthe Habitat. En effet, dans cette formule, les ménages entrent dans le logement avec le statut de locataires accédants pour un ou deux ans maximum. Pendant cette période, ils testent leurs capacités financières en payant une redevance totale équivalente à leur future mensualité de prêt. Au terme des 2 ans, ils peuvent choisir de lever ou non l'option d'achat.

La location accession permet donc de débloquer la situation des ménages sans apport personnel et qui ont des difficultés pour obtenir un crédit dans le cadre d'une accession classique. Destinée à une clientèle à revenus modestes selon des critères de ressources, la

location accession comprend un accompagnement social pendant 15 ans à travers une sécurisation face aux accidents de la vie (garantie de rachat, relogement et assurance vente).

13 logements au Mans

Deux programmes de location accession se terminent actuellement à Saint-Saturnin et Saint-Mars-la-Brière et deux autres débutent à Mulsanne et à Sablé-sur-Sarthe. Dans le quartier Saint-Pavin au Mans, 13 logements seront bientôt proposés à la vente selon le principe de la location accession.

En savoir plus

En plus de la location accession sur des logements neufs, Sarthe Habitat propose des ventes de patrimoine ancien, selon des critères de ressources.

Plus d'informations et offres disponibles sur : www.sarthe-habitat.fr

Site de la Visitation : une reconversion historique

Propriété du Conseil général, le site de la Visitation situé en centre-ville du Mans s'apprête à changer de visage. Un complexe haut de gamme y verra le jour d'ici à 2015.

L'îlot de la Visitation va bénéficier d'une importante opération de reconversion. Propriétaire de ce site, le Département a décidé de céder l'ensemble tout en lui assurant un avenir cohérent, en lien avec Le Mans Métropole et l'architecte des Bâtiments de France réunis dans un comité de pilotage.

Suite au départ de l'administration pénitentiaire en janvier 2010, le Département a engagé une réflexion sur les possibilités de valorisation de cet ensemble immobilier. L'objectif de cette démarche est avant tout de garantir une préservation des éléments patrimoniaux tout en offrant une ambition immobilière sur la partie arrière.

Sur la base de ce travail, le Conseil général a lancé un appel à acquéreur en 2012 pour réaliser un ensemble harmonieux avec ces vastes bâtiments situés en cœur de ville et bordés par la place de la République et par les rues Gambetta, du Vert-Galant et Barbier.

Aujourd'hui vacants, ces bâtiments représentent une surface de 8 342 m² dont 6 334 m² pour les bâtiments protégés. Le site comprend : le couvent construit entre 1714 et 1723 où s'installèrent les tribunaux et la prison en 1792, un bâtiment administratif (ancienne caserne de gendarmerie construite au 19^{ème} siècle), l'hôtel Leprince (ancien hôtel particulier du 18^{ème} siècle), la prison des femmes et les jardins en terrasses.

Valoriser les bâtiments classés

C'est le projet de reconversion du Groupement porté par Kaufman & Broad, associé au groupe sarthois Evanescence, qui a été retenu. Il consiste à désenclaver le site de 1,5 ha et à valoriser les bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.

« En lien étroit avec Le Mans Métropole et les Bâtiments

de France, le Département a souhaité valoriser ce site dans un ensemble cohérent, économiquement viable, respectant le patrimoine existant et qui soit ouvert sur le reste de la ville », souligne Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général.

Un hôtel 4* dans le couvent

Le projet prévoit différents espaces avec, au niveau de l'ancien couvent : un hôtel 4* de 44 chambres réparties sur deux ailes du cloître, un centre de spa et un hôtel des ventes sous la cour du cloître, un restaurant haut de gamme « bistrannique » et des bureaux ; des logements dans une autre aile du couvent, dans l'Hôtel Leprince et dans

la prison des femmes, une « résidence seniors » de 7000 m² en façade de la rue Barbier et une résidence de tourisme d'affaires de 2560 m² place de l'hôpital dans un bâtiment neuf, des espaces commerciaux et un parking souterrain. En entrée du cœur d'îlot agrémenté d'un parvis ouvert sur la rue du Vert-Galant, un bâtiment d'une douzaine de niveaux abritera 53 logements en accession.

Le début des travaux sur la partie ancienne est prévu à la fin du premier trimestre 2014 pour des premières livraisons envisagées en 2015, tandis que la partie neuve verra le jour en 2017.



© Cabinet Bruno Huet



Dématérialisation : la Sarthe dans le top 10

Pionnière dans la mise en place du programme Actes (Aide au contrôle de légalité dématérialisé) dès 2009, la Sarthe arrive aujourd'hui en seconde place des départements de France ayant le plus d'actes télétransmis.

42 063, c'est le nombre exact d'actes qui ont été télétransmis en Sarthe en 2012. Ce qui classe le département à la deuxième place du Top 10 national. Mais qu'est-ce qu'un acte ? Il s'agit d'une décision prise par une collectivité (délibération, arrêté, etc.) et visée par le Préfet qui la déclare conforme aux textes en vigueur.

Depuis 2009, la transmission de ces actes vers le « contrôle de la légalité » peut se faire par voie électronique via le dispositif du même nom. Actes (Aide au contrôle de

légalité dématérialisé) vise donc à remplacer le support papier par un fichier informatique avec des avantages multiples : gain de temps dans le traitement des réponses, gain financier (plus d'affranchissement) et sécurité des échanges.

221 adhérents

Le Conseil général de la Sarthe met donc gratuitement à disposition des collectivités et établissements soumis au contrôle de légalité une plate-forme de dématérialisation « Sarthe Légalité ».



Page d'accueil de la plate-forme « Sarthe Légalité ».

Cette dernière regroupe à ce jour 221 adhérents publics (communes, syndicats mixtes, CCAS, etc.) et connaît un succès croissant.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr/teleservices

Sarthe Marchés Publics

En amont de « Sarthe Légalité », le Conseil général de la Sarthe a, dès 2004, mis gratuitement à la disposition des acteurs sarthois une autre plate-forme de services : « Sarthe Marchés Publics », une plate-forme de dématérialisation des marchés publics et accords cadres.

Le Pôle Européen du cheval voltige !

Inauguré il a y un an, le Pôle Européen du Cheval situé sur le site du Boulerie-Jump a pris son rythme de croisière. Une montée en puissance renforcée par la création d'une école de voltige !



Situé sur la commune d'Yvré-l'Évêque, le Pôle Européen du Cheval est unique en son genre. Avec deux grands manèges chauffés, cinq pistes extérieures, une brasserie, un restaurant panoramique, des espaces boutiques, il propose des équipements d'une très grande qualité. Quasiment occupé toute l'année par des compétitions internationales, nationales et régionales, le site a désormais atteint son rythme de croisière. « Nous sommes très satisfaits du lancement de ce Pôle Européen du Cheval » reconnaît d'ailleurs Philippe Rossi, son directeur.

La voltige s'invite

Ce dernier, le pied à l'étrier

voit plus loin. Depuis la rentrée, il propose également des séminaires aux entreprises. « Sur une demi-journée ou plusieurs jours, nous mettons à disposition un domaine boisé de 35 hectares, 10 000 m² d'espaces réceptifs couverts et modulables, deux salles de séminaires et deux restaurants traditionnels ». L'offre s'étend même aux stages d'équitation et à la voltige ! « Sandra Tronchet vient d'ouvrir sur le Pôle, une école de voltige équestre. Elle fonctionnera toute l'année et participera aux plus hautes compétitions européennes de la discipline ». Le Pôle Européen du Cheval continue son ascension au galop !



Le spectacle est permanent sur le site du Pôle Européen du cheval.

En savoir plus

École de Voltige : 06.62.69.94.54.

www.pole-europeen-du-cheval.com

Manon Houette prend date !

Elue meilleure espoir du championnat de France handball féminin avant l'été, la Sarthoise Manon Houette frappe désormais aux portes de l'équipe de France !

A 20 ans, Manon Houette dévoile ses ambitions. En participant aux matches de l'équipe de France B, la joueuse sarthoise vient de franchir une nouvelle étape vers l'objectif avoué : intégrer les rangs de la formation tricolore A. Cette fulgurante progression, Manon Houette, formée initialement au HBC Sillé-le-Guil-laume puis au CSC Le Mans, la doit à son talent mais aussi à un caractère bien trempé et une volonté à toute épreuve. Revenant de blessure, il y a deux ans, elle est passée tout près du titre national au printemps dernier avec son club actuel Fleury Loiret. « Dom-mage, mais nous n'avons pas su gérer l'avantage acquis au match aller de la finale » re-

grette la Sarthoise.

L'envie de confirmer

Depuis plusieurs saisons, Manon Houette ne cesse de graver les échelons. Une progression au pas de charge qui l'autorise à rêver à l'Equipe de France. « Dans le mot espoir, il y a la nécessité de confirmer avec toute la pression que cela implique » reconnaît-elle en se souvenant avoir été élue meilleure espoir du championnat de France. Au regard de ses dernières performances, la championne sarthoise peut envisager de franchir un palier supplémentaire. « Bien entendu, je pense fortement à l'équipe tricolore même si pour le moment plusieurs joueuses sont clairement de-



© DR

vant moi dans la hiérarchie ». En attendant, Manon Houette, qui évolue au poste d'ailière gauche, se prépare à vivre une nouvelle saison de haute volée à Fleury-Loiret avec le championnat national, la coupe de la Ligue, la coupe de France mais aussi la Coupe d'Europe. Autant d'occasions de bril-



Manon Houette pense fortement à l'équipe tricolore.

ler et de se rappeler au bon souvenir du sélectionneur de l'équipe de France !

Le MSB veut séduire

C'est reparti pour une nouvelle campagne du MSB engagé sur deux fronts : le championnat Pro A et l'Eurocup.



Les vacances sont déjà oubliées. Depuis plusieurs semaines, J-D Jackson prépare son équipe dans le but de trouver rapidement les bonnes cohésions car la compétition officielle reprend le 5 octobre avec une première confrontation musclée en championnat Pro A sur le parquet de Paris Levallois. En renouvelant ses meneurs de jeu, symbolisé par le recrutement d'Antoine Eïto, DaShaun Wood et de Vaughn Duddins, le MSB semble être bien armé pour afficher de hautes ambitions à l'aube de cette nouvelle saison.

Séduire le public sarthois

Après une saison en demi-teinte, le club phare du département, soutenu par le Conseil général, veut retrouver les faveurs de son public d'Antarès. Le MSB aura besoin encore cette saison du soutien inconditionnel de ses supporters pour mener de front les deux grands objectifs, le championnat de France Pro A et l'Eurocup où le club Sarthois espère faire briller les couleurs sarthoises sur les parquets du vieux continent. En attendant, l'équipe monte en puissance après les différents tournois auxquels elle a participé à Sablé-sur-Sarthe, à Angers et tout dernièrement à Alfortville.



Le collectif du MSB lors de la reprise.

À vos marques pour la semaine du sport en Sarthe !

Du 4 au 9 novembre prochains, le Conseil général organise la semaine du sport en Sarthe. Conférences, ateliers, rencontres avec des athlètes, etc. sont au programme pour valoriser le dynamisme du mouvement sportif sarthois.



Premier partenaire du sport en Sarthe, le Conseil général met en place une semaine entièrement dédiée au sport du 4 au 9 novembre prochains. Parmi les nombreuses animations prévues, les collégiens pourront, en partenariat avec l'UNSS, aller à la rencontre de sportifs sarthois de haut niveau comme Frédéric Cattaneo, Erik Clavery, Anthony Delhalle, etc.

En partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (Cdos), 3 ateliers seront par ailleurs proposés aux comités sportifs départementaux, dont un sur le « Club Sarthe », regroupant des athlètes sarthois ambassadeurs du territoire.

Un athlète d'exception

En points forts de cette semaine sportive, deux conférences grand public auront lieu à l'abbaye de l'Epau. L'une d'elle donnera la parole à un athlète d'exception et l'autre sera consacrée aux 100 ans de sport en Sarthe. Des expositions 100% sportives jalonnent également cette semaine dans divers lieux du département.

Pour finir en beauté, un footing festif est organisé le samedi 9 novembre dans et autour du parc de l'Epau pour tous les Sarthois : athlètes, partenaires, clubs, etc.

Journée nationale « sport et santé »

En préambule de la semaine du sport en Sarthe, la journée nationale « sport et santé » du 12 octobre portée par la Fédération française d'athlétisme et le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) se déroulera place de la République, au Mans, avec, entre autres, des séances de dédicaces d'athlètes soutenus par le Conseil général.

En savoir plus

Programme complet de la semaine disponible sur :



www.sarthe.com

Le handibasket a le vent en poupe !

Le sport permet de réunir plusieurs personnes à mobilité réduite autour d'une même passion. C'est le cas de l'équipe de handibasket du Mans qui vient d'accéder au championnat national 1 C.



L'intégration par le sport est une priorité. Parmi les disciplines pratiquées figure le basket ! En Sarthe, l'équipe de handibasket du Mans, soutenue par le Conseil général, vient de remonter au sommet de l'élite... 28 ans après avoir évolué au plus haut niveau national ! Un exploit réalisé au terme d'une remarquable saison 2012-2013 ponctuée par une belle quatrième place lors de la phase finale du championnat de France National 2.

Une quarantaine de licenciés

Longtemps seul sport collectif pouvant être utilisé en fauteuil roulant, le handibasket

attire de nombreux adeptes. Ils sont ainsi plus d'un millier de pratiquants en France. Quant au club sarthois qui va évoluer au sommet de la hiérarchie nationale à la rentrée, il a été créé en 1975 avec pour but d'encourager la pratique du basket pour les personnes souffrant d'un handicap physique. Après un premier passage en national 1B, voici donc les Sarthois de retour sur la scène de l'élite ! Une belle récompense pour les joueurs et dirigeants qui oeuvrent sans compter pour maintenir la légende du club.



Les joueurs du Basket handisport du Mans lors d'une séance de démonstration à Antares.

Graines d'Images Junior : la 15^{ème} édition arrive

Du 18 octobre au 3 novembre, Graines d'Images Junior revient pour le plus grand plaisir des jeunes cinéphiles.



Tous au cinéma pendant les vacances de la Toussaint avec Graines d'Images Junior !

Rendez-vous désormais incontournable du jeune public pendant les vacances de la Toussaint, Graines d'Images Junior propose cette année encore une programmation de qualité en parallèle de nombreuses animations, ateliers et rencontres, sans oublier les goûters !

Les festivités débiteront vendredi 18 octobre au cinéma Les Cinéastes, au Mans, où, aidé d'un bruiteur compositeur, l'ensemble du public devra écrire et jouer en direct la bande sonore d'un film court muet !

Avant-premières

Des avant-premières seront projetées comme le programme de courts métrages « La Sorcière dans les airs », par les réalisateurs du Gruffa-

lo et « Loulou, l'incroyable secret », de Grégoire Solotareff. Le reste de la programmation dévoilera de nombreux films comme « Qui voilà ? », de Jessica Lauren, « Selkirk : le véritable Robinson Crusoé », de Walter Tournier, « Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill » de Marc Boreal et Thibaut Chatel, et bien d'autres.

En savoir plus

Neuf salles sarthoises participent à l'opération : Les Récollets à Château-du-Loir, Le Palace à La Ferté-Bernard, Les Cinéastes et Le Royal au Mans, Le Rex à Mamers, Le centre Simone Signoret à Mulsanne, Le Zoom à Saint-Calais, Le centre Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe et La salle Léon Besnardeau à Sillé-le-Guillaume. Tarifs : 3,50 € pour tous (enfants et parents).

 www.grainesdimages.com

Du nouveau pour le jeune public en Sarthe

Le réseau des scènes départementales jeune public vient de voir le jour en Sarthe. 13 lieux culturels sont conventionnés par le Conseil général.

13 lieux culturels sarthois sont désormais conventionnés « Scènes départementales jeune public » par le Conseil général de la Sarthe, qui les soutient également financièrement. Ces lieux ont pour point commun de proposer au moins 6 spectacles par an destinés aux enfants de moins de 12 ans.

« Les actions auprès du jeune public sont un axe fort de la politique culturelle sarthoise. Donner accès à la culture dès le plus jeune âge est l'une de nos priorités », souligne Véronique Rivron, présidente de la commission de la Culture, de la Jeunesse et des Sports au Conseil général.

Depuis début 2013, ce réseau est coordonné par le Centre

de ressources départemental jeune public de la Sarthe. Ses objectifs : mener une réflexion autour du spectacle jeune public pour que chaque enfant et sa famille puissent avoir accès au spectacle vivant, faire en sorte que le spectacle jeune public soit vu et reconnu sur le territoire et soutenir

la création jeune public sous toutes ses formes.

S'émerveiller et découvrir

Pour la saison culturelle 2013-2014, une plaquette regroupant tous les spectacles à voir en famille dans ces 13 scènes a été réalisée : plus de 70 spectacles sont à savourer aux 4 coins de la Sarthe d'ici à juin 2014 ! Théâtre, danse, marionnettes, contes, concerts... Ou autant d'occasions de s'émerveiller, découvrir et partager des émotions.

Les 13 lieux conventionnés scènes départementales jeune public en Sarthe

Espace Saugonna (Mamers), centre culturel Athéna (La Ferté-Bernard), théâtre Epidaure (Bouloire), centre socioculturel François Rabelais (Changé), L'Alambik / MJC Ronceray et Les Quinconces - L'Espal (Le Mans), L'Excelsior (Allonnes), Le Carroi (La Flèche), L'Entracte (Sablé-sur-Sarthe), Le Courmesnil (Loué), espace culturel Scélia (Sargé-lès-Le Mans), Prieuré de Vivoin - Centre culturel de la Sarthe (Vivoin), centre culturel Henri Salvador (Coulaines).



Centre de ressources départemental jeune public

Centre culturel Epidaure
1, rue de la grosse pierre
72440 Bouloire
Tél. : 02.43.35.56.04

Une nouvelle saison pour la Voix au Chapitre

Avec Michel Serres, une nouvelle saison vient de débiter pour la Voix au Chapitre. Dans le cadre enchanteur de l'abbaye de l'Epau, l'affluence provoquée par le cycle de conférences ne se dément pas d'années en années.



Écrivain ou sportif, aventurier ou scientifique, la Voix au Chapitre met à l'honneur des invités qui laissent rarement indifférent !

Après Dominique Jamet, Patrick Poivre d'Arvor, Antoine Sfeir, Daniel Picouly et Hervé Ghesquière qui composaient le cru 2012-2013, la nouvelle saison promet encore des rencontres passionnantes. C'est l'académicien, philosophe, historien des sciences et homme de lettres français, Michel Serres, qui a ouvert le bal en septembre en venant présenter au public sarthois son dernier ouvrage, « Petite Poucette », dans lequel il ana-

lyse le passage aux nouvelles technologies.

Conférences gratuites

À chacune de ses conférences gratuites et ouvertes à tous, la Voix au Chapitre affiche complet, soit entre 1200 et 1500 personnes ! Le dortoir des Moines de l'abbaye de l'Epau ne suffit d'ailleurs pas à accueillir tout le monde et les salles attenantes, voire même une tente extérieure, sont régulièrement utilisées.

En savoir plus

Inscriptions sur : www.voixauchapitre.sarthe.com ou par courrier : Conseil général de la Sarthe, Direction de la Communication, Hôtel du Département, place Aristide Briand, 72072 Le Mans cedex 9.



Début juillet, Dominique Jamet était l'invité de la Voix au Chapitre.

Le « human beatbox » à l'abbaye de l'Epau

Du 14 au 16 octobre, l'abbaye de l'Epau invite les musiques actuelles à investir les lieux sous la forme de concerts pédagogiques scolaires et tout public autour de l'artiste Ezra.

Dans le cadre des événements musicaux que l'abbaye de l'Epau accueille tout au long de l'année et au vu du succès des spectacles proposés aux scolaires et aux familles lors du dernier Festival de l'Epau, les Sarthois sont conviés à un voyage sensoriel dans l'univers des sons du 14 au 16 octobre prochains. Au programme, une série de concerts pédagogiques avec l'artiste Ezra et son spectacle Bionic Orchestra 2.0, créé avec la compagnie Organic Orchestra.

Artiste phare de la scène nationale et internationale maîtrisant parfaitement le « human beatbox » - ou l'art de créer et de reproduire des

rythmes et des sons avec la bouche - Ezra, dans ce nouveau spectacle, est seul en scène entouré du public. Par de simples mouvements de main, il pilote la démultiplication de sa voix et la circulation du son et de la lumière dans l'espace, à l'aide notamment d'un gant interactif. Les différents membres de l'équipe invitent les élèves du département (CE2, CM1, CM2 et collèges) à partager leurs connaissances et leur apporteront des clés d'écoute et de compréhension, tant en ce qui concerne le beatbox que les outils technologiques, la démarche artistique et l'environnement scénique.



© Laurence Pragnot

Séance tout public

Cependant les concerts pédagogiques ne se limitent pas au public scolaire, une séance tout public à destination, notamment, des familles et du jeune public, est proposée le mercredi après-midi.

En savoir plus

Séances scolaires (CE2, CM1, CM2 et collèges) : lundi 14 octobre à 14h30, mardi 15 octobre à 10h et 14h30 et mercredi 16 octobre à 10h. Séance tout public à partir de 8 ans : mercredi 16 octobre à 14h30.

Plus d'informations sur : <http://epau.sarthe.com>

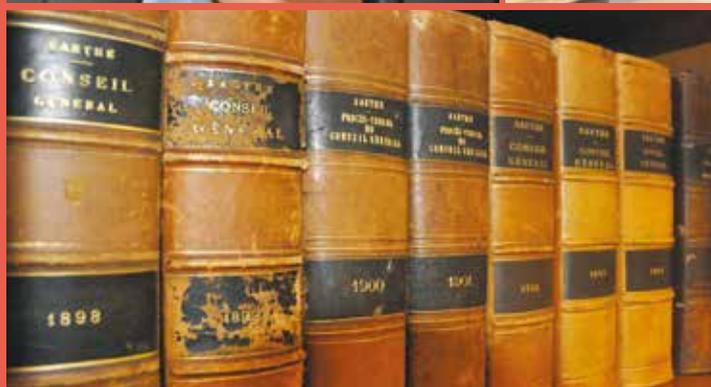
SERVICES

Arnaud Ripoche,
 > Agent du Conseil général
 > Chargé du classement des archives communales aux Archives départementales de la Sarthe

29 km c'est la distance que représenteraient les documents conservés aux Archives départementales s'ils étaient mis bout à bout

1018 c'est le nombre de lecteurs qui ont fréquenté la salle de lecture des Archives en 2012

1069 c'est la date du document le plus ancien conservé aux Archives



Amoureux d'histoire, Arnaud Ripoche travaille depuis 4 ans aux Archives départementales de la Sarthe. Service du Conseil général, elles garantissent une trace du patrimoine écrit et iconographique sarthois.

Chargé du classement des archives communales déposées, le jeune homme a été « attiré vers ce métier par l'aspect historique et patrimonial. Je suis quotidiennement en contact avec des documents anciens couvrant une période chronologique large pouvant aller de la Révolution au milieu du 20^{ème} siècle ! ».

Sa mission principale consiste à classer les archives communales, les communes de moins de 2 000 habitants ayant pour obligation de déposer leurs archives aux Archives départementales. Etat civil, cadastre, listes de recensement de population, listes électorales de plus de 100 ans...

Les documents sont variés. « Les communes restent propriétaires des archives conservées ici. Mais il ne s'agit pas uniquement de les conserver, elles sont mises en valeur par le classement et parfois par le biais d'expositions. Elles sont également communiquées au public ».

Une autre facette du poste d'Ar-

naud Ripoche consiste à se déplacer dans les communes avec le directeur ou un cadre de l'Etat. « Nous contrôlons la bonne conservation des archives et donnons des conseils aux secrétaires de mairie ». Car si tout un chacun ne le sait pas, la bonne conservation d'archives implique des locaux adéquats en termes de température, de luminosité, de protection contre le vol et les incendies et même de résistance du sol selon le poids des documents ! À raison d'une quarantaine de communes par an, ce sont au final l'intégralité des 375 communes sarthoises qui seront inspectées par le secteur des archives communales.

« Préserver ces documents pour les générations futures »

Parallèlement, Arnaud Ripoche est aussi amené à accueillir et renseigner le public en salle de lecture et à faire des recherches administratives pour des particuliers : recherches généalogiques, scientifiques (thèses, mémoires, etc.) font partie des demandes les plus courantes.

« J'apprécie l'aspect varié de mon

métier. Et dans chacune de ses facettes, je prends conscience qu'il est essentiel de préserver et de classer les archives pour les générations futures qui s'en serviront pour écrire l'histoire ».

2 QUESTIONS À...

Véronique Rivron

Présidente de la commission de la Culture, de la Jeunesse et des Sports



« Valoriser le patrimoine historique »

Quelles sont les missions des Archives départementales de la Sarthe ?

Au-delà de la collecte, de la conservation et du classement des archives publiques et privées, les Archives départementales de la Sarthe se consacrent à la communication de ces documents au public (avec l'accord préalable des propriétaires privés).

Les Archives permettent également de valoriser le patrimoine historique sarthois, via des actions culturelles et pédagogiques.

Quelle est l'actualité des Archives ?

Les délibérations communales numérisées sont désormais mises en ligne sur le site Internet des Archives départementales. Ces délibérations, qui concernent 201 communes du département, sont antérieures à 1946 et remontent à 1787 pour les plus anciennes. Reflet fidèle de la vie politique, administrative, économique et culturelle de la commune, elles constituent une source majeure pour l'histoire locale.

En savoir plus



www.archives.sarthe.com

Le Conseil général fait sa rentrée !

Durant les grandes vacances, les entreprises succèdent aux élèves dans les collèges. Car le Conseil général profite de cette période pour entreprendre et réaliser les indispensables travaux de modernisation qui permettent, à chaque rentrée scolaire, d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les élèves sarthois.

Ainsi, dans le cadre de son projet pour la Sarthe, le Département s'est engagé à établir un « plan collèges performants » qui repose sur la programmation de priorités en matière de travaux pour favoriser la réussite éducative. Un enjeu essentiel pour assurer à la jeunesse sarthoise les moyens et les conditions nécessaires à une bonne vie scolaire.

Constructions, modernisation et aménagements adaptés des établissements sans oublier le renforcement de la sécurité des transports scolaires, voici quelques-unes des actions phares que le Conseil général a consacré aux 28 000 élèves sarthois qui viennent de reprendre le chemin du collège.

En savoir plus

Retrouvez le dossier collège, les chiffres, les photos, les vidéos sur :

 www.cg72.fr



E-lyco

À partir d'octobre tous les collèges publics et privés de la Sarthe seront équipés de l'Environnement Numérique de Travail académique. Désormais, n'importe quel élève entrant au collège pourra consulter son agenda, ses cours ou ses notes à distance. À noter que les parents peuvent bénéficier d'une formation gratuite à l'utilisation d'E-lyco.

LA RENTRÉE
SCOLAIRE
EN CHIFFRES

58 collèges publics

20 collèges privés

28 000 collégiens

31 millions d'€ c'est le budget que consacre le Conseil général à l'éducation

16 millions d'€ sont attribués pour les travaux dans les collèges publics



**La rentrée
au rythme de l'effort**

Modernisation, réhabilitation, entretien, dotation de nouveaux équipements, le Conseil général va de l'avant pour garantir aux collégiens sarthois les meilleures conditions possibles à une bonne rentrée scolaire.

L'aide aux collèges est l'une des missions les plus importantes du Conseil général. En effet, depuis 1986, les lois de décentralisation ont fait évoluer les responsabilités du Conseil général en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et d'investissement des 58 collèges publics dont il assume le devenir dans le département. Depuis qu'il est en charge de ce patrimoine et propriétaire des bâtiments avec les devoirs que cela entraîne, le Conseil général ne ménage pas ses

efforts pour assurer les travaux de modernisation et de sécurité des collèges. C'est lui également qui finance les nouveaux équipements et dote les établissements d'outils pédagogiques performants. Cette année encore, la collectivité départementale monte au créneau en consacrant 16 M€ pour la réalisation de travaux dans les collèges dont 1 M€ pour le cablage informatique. Douze collèges supplémentaires seront d'ailleurs cablés d'ici la rentrée 2014.

**Plus de
2 millions de repas !**

Au-delà des travaux d'investissements, le Conseil général attribue des dotations pour le fonctionnement des collèges publics et privés leur permettant d'assurer leurs dépenses de viabilisation et pédagogiques. Par ailleurs les dotations facultatives (classes découvertes, séjours à l'étranger) sont globalisées depuis début 2013, ce qui permet d'apporter plus de souplesse et d'autonomie aux collèges dans leur programme de sorties pédagogiques et de réduire les tâches administratives. Mais, le Département va plus loin encore. Dans le domaine de la restauration, il poursuit ses efforts pour offrir un cadre et une qualité nutritionnelle dans les assiettes. Cette



La rentrée est un moment toujours intense pour les élèves, professeurs et parents.



La qualité de la restauration scolaire est l'une des priorités du Conseil général.

volonté s'exprime au travers du développement des approvisionnements locaux, de l'accélération du renouvellement des équipements de restauration et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un véritable enjeu lorsque l'on sait que 2 300 000 repas sont servis durant une année scolaire ! Autant d'actions concrètes qui impliquent l'engagement permanent du Conseil général au service d'une grande cause : celle d'assurer l'avenir de la jeunesse sarthoise.



Performances énergétiques dans les collèges

Depuis de nombreuses années, électriciens, menuisiers et charpentiers sont entrés en action dans les collèges. L'objectif du Conseil général est simple : réduire les coûts énergétiques. Et ça marche !

Réduire la facture énergétique des collèges figure parmi les grands et ambitieux objectifs du Département. Des programmes de travaux imposants des façades et des menuiseries extérieures performantes ont été engagés. Ces choix sont d'ailleurs visibles, en particulier à Connerré, sur les bâtiments du Vieux Chêne à La Flèche et de Pagnol à Noyen-Malicornie. Les réalisations prochaines verront s'accélérer les opérations d'améliorations de l'enveloppe des collèges (Parigné, Bouloire, Sablé-sur-Sarthe, Vibraye...).

Premiers résultats encourageants

La recherche de la performance des installations techniques est une constante du Conseil général qui a diligenté plusieurs études approfondies. D'abord expérimentale, l'installation de systèmes de

télé-gestion puis l'utilisation d'Internet pour réduire les pertes énergétiques se sont développées dans les collèges sarthois. D'abord limitée aux ballons solaires thermiques dans les logements neufs, cette utilisation s'est étendue au photovoltaïque. Les prochaines innovations verront l'exploitation de chaufferies à granulés de bois. Ceci permettra de supprimer l'utilisation du fuel d'ici 2020, améliorant ainsi très nettement le bilan carbone du Conseil général de la Sarthe.

Les premiers résultats obtenus sont conformes aux attentes. Pour le collège de Connerré, livré en 2012, la consommation énergétique a sensiblement diminuée malgré 2 500 m² supplémentaires à chauffer. Pour l'établissement de Ballon, les économies atteignent -28% et à la Ferté-Bernard -24,4%.

Les transports scolaires dans le tempo

Pas de relâche non plus pour les 273 cars scolaires qui véhiculent quotidiennement 13 400 collégiens sous la responsabilité du Conseil général.

Avec la rentrée 2013-2014 qui vient de s'effectuer, la ronde des cars assurant le transport scolaire a repris sur les routes du département. Près de 3 millions de kilomètres sont ainsi avalés par an ! Des distances impressionnantes couvertes par une flotte de 273 véhicules, aujourd'hui facilement identifiables avec leur habillage en couleur jaune.

Au total, sur les 27 500 élèves qui empruntent le transport en commun pour se rendre à l'école, au collège et au lycée, 16 886 utilisent les cars jaunes.

Le coût moyen de transport par élève est de 870 € alors que la somme demandée est de 86 € pour l'année scolaire qui démarre, soit 10% du coût total. « Les autres 90% sont

Des chantiers imposants

La période estivale est l'occasion de réaliser des travaux d'entretien, de peinture, de réfection des sols, de ravalement de façades, d'étanchéité, de remise en état d'équipements. Mais de grosses opérations sont également en cours.

En 2013, les crédits consacrés par le Conseil général aux travaux dans les collèges publics sarthois s'élèvent à 16 M€. Mais certains chantiers nécessitent un investissement très important sur plusieurs années. L'un des chantiers les plus conséquents est celui du collège Normandie-Maine à Ancinnes dont la construction d'un nouveau restaurant scolaire a coûté 2 M€ au Département. Au Mans, la création du pôle pédagogique modulaire au collège Costa Gavras (ex collège Val d'Huisne) pour l'accueil du collège expérimental Anne Franck exige le même effort financier.

Les grandes manœuvres à Sablé-sur-Sarthe

À Bouloire, ce sont 4,2 M€ qui sont injectés pour la reconstruction et la modernisation des locaux de l'établissement Apollinaire. Au collège Reverdy à Sablé-sur-Sarthe, plus de 5 M€ sont engagés dans la réhabilitation du site tandis que la démolition et la reconstruction partielle de l'établissement voisin, le collège d'Anjou, exigent une enveloppe financière de 14 M€. Tous ces exemples cristallisent l'engagement sans faille du Conseil général en faveur de l'éducation.

Les transports scolaires en chiffres

Le Conseil général prend en charge les transports scolaires de 27 500 élèves de la maternelle à la terminale :

- 13 400 collégiens
- 10 150 lycéens
- 3 950 primaires
- 480 élèves sont transportés dans le cadre de transport adapté.
- 520 circuits au total
- 4000 arrêts



intégralement pris en charge par le Conseil général » rappelle Régis Vallienne, président de la commission de la Réussite Educative, Collèges et Transports.

Des brassards en plus

Depuis plusieurs années, le Conseil général, qui consacre un budget total de 23 M€ aux transports scolaires, déploie de gros efforts pour améliorer

sans cesse la sécurité des élèves. D'ailleurs, à l'heure de cette nouvelle rentrée, 85% des 273 cars scolaires sont pourvus de ceintures de sécurité. Toujours dans ce domaine, le Département continue de distribuer aux 6^{èmes} (3500 élèves) des gilets fluo. Enfin, et c'est une nouveauté, des brassards leur sont également offerts.

“ L'INTERVIEW



Régis Vallienne,

Président de la
commission Réussite
Educative, Collèges et
Transports



► **Pouvez-vous dresser un premier bilan de l'action du Conseil général en faveur de l'éducation à l'heure de cette nouvelle rentrée scolaire ?**

D'abord sachez que le budget annuel consacré par le Département s'élève à 31 M€ auquel il convient d'ajouter les 23 M€ du service des transports. Cet effort permanent conduit depuis de très nombreuses années a pour but d'améliorer en permanence le confort, la sécurité et la dotation en équipements modernes des 58 collèges publics du département. Et la rentrée s'inscrit

parfaitement dans cette logique avec la réalisation d'un grand nombre de chantiers dans la majorité des établissements. Nous poursuivons également nos initiatives pédagogiques avec la distribution de dictionnaires et de chéquiers en faveur des élèves de 6^{ème} et de 3^{ème}.

Le plan « collèges performants » est au cœur du dispositif. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ?

Avec le plan « collèges performants », le Conseil général s'est engagé dans une straté-

gie prévisionnelle d'investissements définissant les priorités et fixant une programmation des travaux pour des collèges performants favorisant la réussite scolaire. Il s'agit en vérité d'une feuille de route pour les quinze prochaines années avec une première programmation sur les cinq ans qui arrivent.

La numérisation des collèges dans le cadre du projet E-Lyco va-t-elle concerner l'ensemble des collèges sarthois ?

Absolument, la dernière vague de déploiement du système E-

↗
Jean-Marie Geveaux, Dominique Le Mèner et Régis Vallienne étaient présents lors de la distribution des Chèques collèges 72 aux 3^{ème} du collège du Villaret.

Lyco, qui je le rappelle, permet aux collégiens, professeurs et parents d'utiliser un outil performant et innovant pour suivre le parcours scolaire d'un élève, sera effective au mois d'octobre dans la Sarthe. D'ailleurs, la convention liant le Conseil général de la Sarthe et les quatre autres départements des Pays de la Loire, la Région et l'Académie, sera reconduite en 2014. C'est un partenariat pilote sur le territoire national.

► **Chèques et dictionnaires dans les collèges**

Comme l'an passé, 7 000 chéquiers d'une valeur de 72 € l'unité et 8 100 dictionnaires vont être distribués dans les collèges aux élèves de 3^{ème} et de 6^{ème} !

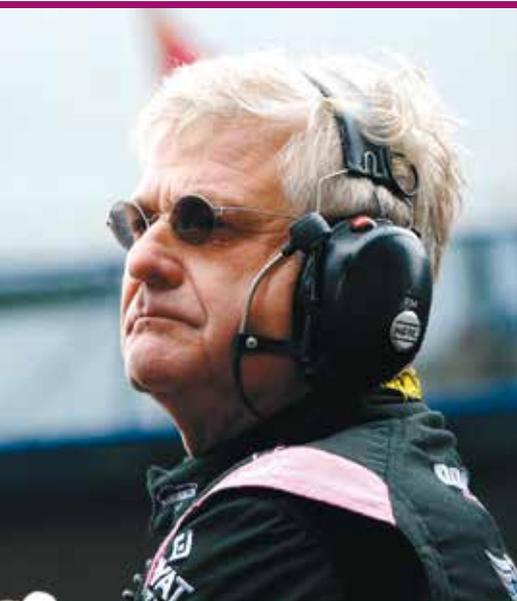
Pour la troisième année consécutive, le Conseil général a décidé d'offrir à l'ensemble des élèves de 3^{ème} des collèges sarthois un chéquier d'un montant de 72 €. Depuis la rentrée, ce sont les conseillers généraux qui sont chargés de distribuer ce joli

cadeau de rentrée scolaire. Le chéquier de 72 € est composé de dix chèques de 6 € et de quatre autres chèques d'une valeur de 3 €. Au regard de l'utilisation qui en est faite par les élèves, ce sont les places de cinéma et les librairies qui viennent en tête du hit parade.

Au total, 7000 chéquiers vont être offerts aux élèves de 3^{ème} du secteur public et privé. De même, la distribution des dictionnaires est renouvelée pour la sixième année consécutive

en faveur des élèves de 6^{ème}. Deux belles opérations qui sont promises une fois encore à un franc succès auprès des élèves !





Jacques Nicolet,

Chef d'entreprise et patron d'OAK Racing

Homme d'affaires avisé, entrepreneur talentueux, Jacques Nicolet est aussi un redoutable compétiteur comme il vient de le prouver en remportant, à la tête de son écurie OAK Racing, basée en Sarthe, les 24 Heures du Mans dans la catégorie LMP2 ! En attendant l'année prochaine de jouer dans la cour des grands.

« Nos comptons bien tisser et renforcer nos liens avec l'Asie et la Chine »

► **Vous venez de remporter les 24 heures du Mans dans la catégorie LMP2 en plaçant vos voitures aux deux premières places sur le podium. C'est un bel aboutissement pour le passionné de la course d'endurance que vous êtes ?**

Effectivement que du bonheur pour l'écurie OAK Racing, qui je le rappelle, est installée depuis la fin de 2010 sur le Technoparc des 24 Heures. Au départ, nous n'étions que quatre personnes. Aujourd'hui, le team compte quarante salariés en Sarthe. C'est aussi la preuve de notre implication grandissante dans ce département que j'ai découvert, il y a longtemps, en venant assister à la course avec mon frère. Depuis je n'ai jamais cessé d'aimer les 24 Heures du Mans qui me les rendent bien !

Vous êtes un grand passionné de courses automobiles mais aussi un chef d'entreprise avisé. Comment voyez-vous l'avenir de cette structure sur le Technoparc des 24 Heures ?

C'est vrai, je possède une longue expérience dans l'univers de l'entreprise. Après

avoir occupé longtemps des postes de direction dans le privé, j'ai créé en 1994 un groupe immobilier, spécialisé dans la conception et la gestion de centres commerciaux. Cette expérience m'a été naturellement très utile dans la création de mon team OAK Racing qui non seulement a vocation à participer à des courses mais aussi à construire des voitures de compétition grâce à notre département Onroak également installé dans nos locaux du Mans. Il est chargé de la conception, de la fabrication et de la commercialisation des châssis OAK-Pes-

carolo LM P1 et Morgan LM P2 avec lesquels nous avons gagné au mois de juin. Nous bénéficions également de la présence d'une section formation technique et de commercialisation ainsi que d'un département matériaux avec tout ce que cela implique dans le secteur de la recherche. Notre engagement sur le ter-

« Une voiture 100 % sarthoise ! »

ritoire sarthois est beaucoup plus vaste qu'une simple écurie de course automobile !

Jutement, vous participez actuellement au championnat Asian Le Mans Séries avec plusieurs objectifs. Pouvez-vous en détailler quelques-uns ?

L'Asie et plus particulièrement la Chine représente un formidable potentiel pour le développement de notre vocation de constructeur. D'ailleurs, la Chine était présente cette année aux 24 Heures du Mans avec une Morgan LM P2 que nous fabriquons. En participant à ce championnat, nous comptons bien tisser et renforcer nos liens avec l'Asie et la Chine, non seulement pour OAK Racing mais aussi pour l'ensemble du monde industriel sarthois que nous représentons sur place. Toutes ces initiatives sont aussi le résultat d'une synergie qui se développe ici en Sarthe avec notamment le soutien du Conseil général de la Sarthe. Et cette stratégie nous espérons bien la développer en plaçant au départ des 24 Heures du Mans 2014 une LM P1 entièrement conçue et construite dans nos ateliers sur le Technoparc des 24 Heures. Une voiture 100% sarthoise !



LE MANS

Un nouveau complexe sportif zone de l'Université

Inaugurés à quelques jours d'intervalle, le dojo Alice Miliat et le gymnase Robert Jarry forment un nouveau complexe sportif boulevard Louis Leprince-Ringuet dans le quartier de l'Université, au Mans. La conception des bâtiments permet la mutualisation de locaux communs et une optimisation financière et

énergétique. D'une superficie de 1800 m², le dojo accueille le club d'arts martiaux Samourai 2000 qui compte plus de 850 adhérents. C'est le Sporting Club Moderne (SCM) qui occupe le gymnase voisin, de 1470 m², en remplacement de la mythique salle Gouloumès devenue obsolète. Le coût total de l'opération s'élève à



2 470 485 €. Le Conseil général a participé au financement de ces équipements, à hauteur de 20 % pour le dojo et à la même hauteur que la Ville du Mans pour le gymnase.

Doublé Sarthe RTKF aux 24 Heures karting



Pour une première sur le nouveau circuit de karting international, l'équipe Sarthe RTKF a gardé ses bonnes habitudes en réalisant un doublé à l'issue de la 28^{ème} édition des 24 Heures karting, dont le départ a été donné samedi 31 août par Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général. Le kart n°1 emmené par le quatuor Fiault-Poulain-Abasse-Lepesqueux a devancé le n°72 de l'équipage Bidard-Bloyet-Westerloppe-Bouilland. La troisième machine du Sarthe RTKF remporte quant à elle sa catégorie GP2, et termine 4^{ème} au général.

Le Sarthe RTKF, soutenu par le Conseil général, poursuit ainsi une domination sans partage avec une 5^{ème} victoire au Mans et entre dans l'histoire en étant la première équipe à remporter les 24 Heures karting sur le nouveau circuit international dédié à la discipline. L'équipe n'a pas fait les choses à moitié avec un record de la distance parcourue (2119 km) et un record du tour (54 secondes). Enfin, cette victoire rapproche un peu plus le Sarthe RTKF d'un nouveau titre en Euro-Endurance.

Des prix nobels à l'abbaye de l'Epau

Deux prix nobels, Ada Yonath et Jean-Marie Lehn, lauréats en 2009 et 1987, accompagnés de nombreux chercheurs et scientifiques de renom ont été reçus au cours de l'été à l'abbaye de l'Epau par Marie-Thérèse Leroux, conseillère générale. Ils participaient à un congrès international organisé par l'ISMANS, école d'ingénieurs installée sur les hauteurs de l'Université du Maine. Les



hôtes du Conseil général ont visiblement apprécié le cadre verdoyant de l'Epau. Cette initiative, qui a réuni une cinquantaine de participants, sera renouvelée dans la Sarthe en 2015.

Claas Tractor fête ses 100 ans !



Venus de plusieurs sites de France, de nombreux salariés du groupe, qui emploie au total 3 500 personnes, ont participé à la journée portes ouvertes de l'usine Claas Tractor au Mans à l'occasion de la célébration

du centième anniversaire de l'entreprise. Parmi les invités, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général a parcouru, aux côtés des dirigeants de l'entreprise, les chaînes de productions sarthoises de l'usine qui emploie 800 personnes. Au Mans, Claas a investi 10 M€ dans la chaîne de peinture et 10 M€ supplémentaires sur le site de validation des machines, à Trangé.

SARTHE

► *Trophée du développement durable : 1^{er} prix pour le collège des Mûriers*



Ils étaient près de 300 dans le dortoir des Moines de l'abbaye de l'Epau. Après avoir présenté leur projet au jury, les élèves des 12 collèges participant au Trophée du développement durable ont attendu avec impatience l'annonce du palmarès, en présence de Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission du Développement durable et de l'Environnement. Organisée par le Conseil gé-

ral de la Sarthe, la 9^{ème} édition du Trophée du développement durable avait cette année pour thème « Retour à la terre ». Les classes ont soumis au jury des projets autour des notions de productions locales, d'achats en circuits courts, d'alimentation, de compostage, etc. C'est le collège des Mûriers qui a remporté le 1^{er} prix avec le projet « Eco-Mûriers : gestion des déchets alimentaires ».

CANTON DU LUDE

► *Un nouveau terrain de football pour Thorée-les-Pins*

Débutés en septembre 2011, les travaux du nouveau stade de football de Thorée-les-Pins, se sont terminés fin 2012. « Je me réjouis de l'achèvement de ce complexe éducatif et sportif qui comprend l'école, la salle multi-activités et désormais le stade de football », a déclaré Louis-Jean de Nicolaÿ, conseiller général présent lors de l'inauguration, aux côtés de Guy-Michel Chauveau, député,

Jean-François Houssin, sous-préfet et Joël Lelarge, maire. Ce dernier a par ailleurs attiré l'attention des personnes présentes sur « la réduction des coûts de fonctionnement permis par la mutualisation de différents équipements (parking, compteurs d'eau, d'électricité, de téléphone et chauffage) ». Les vestiaires avaient déjà été intégrés en amont, lors de la construction de la salle multi-activités.



Le coût total de l'opération (construction du terrain et aménagement intérieur des vestiaires) s'élève à 237 000 €.

Le Conseil général a apporté son soutien financier à hauteur de 25 %.

CANTON DE SABLÉ-SUR-SARTHE

► *Inauguration du PEM de Sablé-sur-Sarthe*



Comme son nom l'indique, le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Sablé-sur-Sarthe réunit sur un même lieu tous les moyens de transports collectifs et individuels (trains, autocars interurbains et scolaires, bus urbains, taxis, vélos, piétons) formant une plate-forme d'échanges.

L'ouverture de la gare côté nord, rue la Petite Vitesse, constitue la principale réalisation. À l'extrémité du souterrain existant qui a été prolongé, sont désormais aménagés : une halte routière de 10 quais pour les bus, un parking

longue durée de 119 places et un abri sécurisé pour les deux-roues. Côté sud, un parvis piétonnier a été créé ainsi qu'une partie stationnement et un abri sécurisé pour les deux-roues. Une attention particulière a été portée sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap auditif ou visuel.

Le coût total de l'opération s'élève à 5,79 M€. Elle est soutenue à hauteur de 14% par le Conseil général de la Sarthe dans le cadre de sa compétence transports.

CANTON DU GRAND-LUCE

Un été très sportif

Douze villes visitées entre le 9 et le 27 juillet, dont Le Grand-Lucé, 1300 enfants accueillis et des dizaines de disciplines sportives proposées : l'opération Sarthe Destination Sport, organisée par le Comité départemental olympique et sportif de la Sarthe (Cdos), en partenariat avec le Conseil général et les comités sportifs,

a rencontré un vif succès pour sa première édition. L'objectif était de proposer des ateliers d'initiations à diverses disciplines sportives encadrés par des professionnels ou des bénévoles sportifs, à destination des enfants et adolescents de 6 à 18 ans, inscrits dans les centres de loisirs de chacune des villes étapes.



Sarthe Destination Sport a aussi permis de promouvoir la pratique sportive en Sarthe et de susciter par la suite l'envie

d'aller rejoindre un club à la rentrée. 17 comités départementaux ont en effet participé à l'opération.

CANTON DU MONTMIRAIL

L'hippodrome de Montmirail offre le spectacle



Après avoir accueilli les championnats départementaux de cross-country au début de l'année, l'hippodrome de Montmirail a repris au cours de l'été ses habitudes équestres avec notamment l'organisation du Grand Prix du Conseil général. Une superbe course au trot

attelé dominée par Francis Legorgeu sur Azur de Feulavoire sous le regard d'un nombreux public et inondée par un très généreux soleil. À cette occasion, Dominique Le Mèner, conseiller général du canton, qui a assisté à l'épreuve aux côtés de Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, a rappelé les investissements consacrés par le Département à hauteur de 67 000 € dans le cadre des aides apportées au développement local (CDL), pour moderniser ce magnifique site.

CANTON DE BRÛLON

La Mairie rénovée à Saint-Christophe-en-Champagne

C'est sous un soleil radieux

de juillet que Marcel Geslot, maire de Saint-Christophe-en-Champagne avait organisé l'inauguration de la nouvelle mairie en présence de Jean-François Houssin, sous-préfet de la Flèche, Fabien Lorne, vice-président du Conseil général, l'architecte, les entreprises et les maires voisins. L'ancien presbytère du XVI^{ème} siècle qui accueillait la mairie dans un bureau à l'étage était dans un état vétuste. Après des travaux de rénovation du bâtiment entier, la mairie prendra place au rez-de-chaussée. Un stu-



dio et un T2 ont été construits à l'étage. « C'est en redonnant une esthétique au centre bourg avec la réhabilitation des mairies et des églises que nos villages deviendront plus attractifs » a commenté Fabien Lorne en saluant la belle réalisation qui s'accorde avec la rénovation en cours de l'église.

CANTON DE LA FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET

Le vélo est roi à La Fresnaye-sur-Chédouet

450 kilomètres, c'est la longueur du tout nouveau parcours mis à la disposition des amateurs de vélo par le Conseil général, à travers tout le département. Une boucle de routes et de voies vertes joignant Alençon à La Flèche, en passant par Mamers, Saint-Léonard-des-Bois, Le Mans

et Château-du-Loir. « Ce parcours s'adresse évidemment à tous les Sarthois, mais aussi aux touristes qui viennent visiter notre département » a précisé Véronique Rivron, présidente de la commission de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Conseil général, lors de la présentation du



nouvel itinéraire « La Sarthe à vélo » à laquelle assistait André Trottet, conseiller général du canton, dans un cadre

parfaitement adapté au sujet puisqu'il s'agissait du musée du vélo basé à La Fresnaye-sur-Chédouet.

CANTON DE MAROLLES-LES-BRAULTS

► Une nouvelle salle polyvalente à Congé-sur-Orne

La nouvelle salle polyvalente de Congé-sur-Orne a été inaugurée en présence de nombreux habitants et élus dont Dominique Le Mèner, député, Nicole Agasse, conseillère générale et Joël Brunée, 1^{er} adjoint du Maire.

Six mois de travaux auront été

nécessaires pour achever les opérations d'agrandissement, de mise aux normes et de réhabilitation de la salle d'une superficie de 400 m². Aménagée dans l'ancienne école de la commune, elle porte le nom de Joséphine Smozna, .

Le coût total du projet s'élève



à 434 000 €, avec notamment le soutien du Conseil général.

CANTON DE SILLE-LE-GUILLAUME

► Sillé-le-Guillaume inaugure sa station d'épuration



La nouvelle station d'épuration de Sillé-le-Guillaume traite les eaux usées de la commune ainsi qu'une partie des eaux usées de Saint-Rémy-de-Sillé et du Grez. Elle offre une capacité de traitement de 4 000 équivalents habitants et s'étend sur près de 12 hectares. « Elle est à ce jour la plus grande station de type filtres plantés de roseaux en France », a souligné Jean-Marie Geveaux.

Ce dernier, entouré des élus locaux, a participé à la visite commentée de la station. Cette dernière comprend plusieurs espaces : deux étages de filtres plantés de roseaux, une lagune, une roselière d'environ 8 500 m² avec des plantes aquatiques et enfin, en bout de chaîne, une bambousaie de 3,5 hectares.

CANTON DE MALICORNE-SUR-SARTHE

► Le Conseil général au comice du Bailleul

De mi-août à fin septembre, les comices se sont succédés aux quatre coins du département en mettant le monde rural à l'honneur.

Le comice agricole du canton de Malicorne a eu lieu du 30 août au 1^{er} septembre au Bailleul. À côté des animaux, du matériel agricole et des nombreuses animations qui ont ponctué le week-end, le stand du Conseil général invitait les Sarthois à [re]



découvrir leur département en testant leurs connaissances sur les lieux touristiques, le patrimoine, les loisirs et les événements sarthois. Pour les aider, une exposition et le film La Sarthe étaient également présents.

SARTHE

► Les Espaces Naturels Sensibles au crible

La Prée d'Amont à Vaas et le Camp gallo-romain à Aubigné-Racan, deux sites remarquables pour leur biodiversité et les espaces rares que l'on y trouve, ont reçu la visite de la commission de l'Agriculture, de la Ruralité et du Développement Local du Conseil général, présidée par Gérard Véron. Accompagné de Michel Paumier, ce dernier a visité les aménagements récents réalisés pour accueillir le

public. Dans le nord-Sarthe, les membres de la commission ont découvert, aux côtés de Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général du canton, les travaux effectués sur le magnifique Coteau des Vignes à Fresnay-sur-Sarthe.



À NE PAS RATER



Conso' responsable

Exposition

> **jusqu'au 31 OCTOBRE**
Maison du Département de Mamers

L'exposition s'intéresse à la prévention des déchets sous toutes leurs formes. Réalisée par le bureau agriculture et environnement du Conseil général, en partenariat avec la Communauté de communes du Saosnois, elle est composée de 7 panneaux. Un stand pratique sur le compostage domestique

et des animations destinées au jeune public ont également été réalisés. Exposition visible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermée le week-end et jours fériés.

Maison du Département,
1, place de la République, Mamers
 02.43.31.13.20.
 www.sarthe.com

5 & 6 OCTOBRE

Musique

Espayrance

Le groupe vocal Espayrance organise 2 représentations au profit de l'association Grégory Lemarchal, en première partie du spectacle de Pierre Lemarchal, père du célèbre chanteur.



Salle polyvalente de Spay
 02.43.80.80.82.

5 > 13 OCTOBRE

Science

Fête de la Science

La 22^{ème} édition de la fête de la science aura pour thème « De l'infiniment grand à l'infiniment petit ». Expositions, animations, ateliers, conférences, etc. déclineront des thèmes variés : acoustique, archéologie, géographie, histoire des sciences, etc. Pas moins de 46 projets seront présentés sur l'ensemble du territoire. Les villages des Sciences de Sablé-sur-Sarthe et du Mans constituent les 2 temps forts sarthois.

www.maine-sciences.org

10 > 19 OCTOBRE

Musique

Festival Crev'la dalle

La 5^{ème} édition du festival de cultures urbaines, qui répond au doux nom de « Crev'la dalle », s'annonce une fois de plus festive et énergique! Le festival investira les espaces culturels de la ville d'Allonnes

et du Mans avec les meilleurs du moment comme L'entourage (1995), NIRO, Zoxea+Bustaflex, Naaman, A2H ou La Jonction pour n'en citer que quelques uns.



Allonnes
 www.labarakaprod.com
 02.43.57.07.06.

12 OCTOBRE

Musique

Coro Bajolese

La chorale sarthoise Coro al Dante, qui chante exclusivement en italien, recevra bientôt son homologue piémontaise : la chorale Coro Bajolese. Le public de l'abbaye de l'Epau va ainsi franchir les Alpes le temps d'une soirée bien séduisante. À découvrir !

Abbaye de l'Epau
 02.43.80.42.44.

12 & 13 OCTOBRE

Manifestation

Les Chemins en couleur

Plus de 100 artistes peintres et sculpteurs et près de 50 lieux d'exposition dans le village et sa campagne seront au rendez-vous des Chemins en couleur. Pour cette 5^{ème} édition, les visiteurs pourront, gratuitement et librement ou en randonnée organisée, aller à la rencontre de l'art et des artistes. Concours des écoles sur le thème du



cirque, concours des artistes sur le thème de l'eau et tombola sont également au programme.

Malicorne
 02.43.94.74.45.

12 & 13 OCTOBRE

Manifestation

Salon du livre au Mans

Dans le cadre du salon du livre du Mans qui prendra la route des Incas pour sa 36^{ème} édition, la bibliothèque départementale de la Sarthe animera un stand avec une exposition « Sarthe Session ». Cette dernière sera ensuite proposée au réseau des bibliothèques départementales. Modules interactifs et tablettes numériques seront également à disposition des visiteurs.

www.la25heuredulivre.fr
 www.bds.cg72.fr

12 & 13 OCTOBRE

Sport

24 Heures Camions

Les Sarthois ont rendez-vous les 12 et 13 octobre prochains sur le mythique circuit Bugatti pour l'un des plus grands rassemblements mondiaux de tracteurs de semi-remorques : les 24 Heures Camions. Les courses de cette 29^{ème} édition offriront une fois de plus un spectacle musclé et les défilés de camions décorés raviront les passionnés de poids lourds.

www.24h-camions.com





18 > 20 OCTOBRE

Manifestation

Journées Essentiel Mans

L'association Essentiel'Mans organise les 18, 19 et 20 octobre « Les Journées Essentiel' Mans ». Au programme : un colloque sur les nouveaux défis de l'évangélisation, un forum des initiatives et un festival avec pièce de théâtre, débat autour d'un documentaire, concert, etc. Lors du colloque, une trentaine d'intervenants se succéderont au Palais des congrès et de la culture du Mans : responsables économiques et politiques, religieux et associatifs, universitaires et journalistes.

Palais des Congrès et de la Culture
www.essentielmans.org

12 OCTOBRE > 17 NOVEMBRE

Manifestation

Mots d'hiver

La fédération départementale des foyers ruraux de la Sarthe organise la 17^{ème} édition du festival de conteurs en milieu rural : Mots d'hiver. Spectacles et contes arrivent pour un tour de Sarthe en 21 étapes.

www.fdf72.com

16 > 23 COTOBRE

Solidarité

Bourse aux vêtements et aux jouets

L'association des familles du Mans organise sa bourse aux vêtements et aux

jouets d'automne-hiver. Dépôt mercredi 16 octobre de 13h à 19h et jeudi 17 de 9h à 13h (carte d'adhérent obligatoire). Vente au public samedi 19 octobre dès 9h jusqu'au lundi 21 octobre, à 16h.

associationdesfamillesdumans@dbmail.com
02.43.24.70.80

3 NOVEMBRE

Sport

L'Eco-rando

Le Cyclo Club de Teloche organise la 1^{ère} édition de l'Eco-rando au départ d'Ecommoy. Au programme : des parcours VTT de 25, 35 et 45 km et des parcours marche de 8, 12 et 16 km. Randonnées sont ouvertes à tous.



<http://cycloclubdeteloche.fr>

12 > 30 NOVEMBRE

Solidarité

Opération Oranges

L'association départementale des Infirmités Moteurs Cérébraux de la Sarthe lance son opération « 3 oranges pour 2 € ». Les bénéficiaires serviront à soutenir les personnes handicapées et à financer des projets associatifs. La vente aura lieu dans plusieurs écoles et collectivités, ainsi que sur la voie publique.

<http://cycloclubdeteloche.fr>

**RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
SARTHOIS SUR :**

mySarthe



Également disponible sur www.mysarthe.com

14 > 23 NOVEMBRE

Manifestation

Changé d'air

La 23^{ème} édition du festival Changé d'air aura lieu du 14 au 23 novembre à Changé, à Parigné-L'Évêque et au Mans. Il propose de s'envoler pour l'Espagne avec 10 jours de concerts, conférences, danse, expositions, stages... pour découvrir une culture ensoleillée sous toutes ses coutures.

www.lerabelais.org

23 & 24 NOVEMBRE

Sport

Canicross

Le grand prix de France cross-canin se tiendra les 23 et 24 novembre à Pruillé-l'Eguillé, en forêt de Bercé. Organisé par le club canin des 4 P (CC4P), cet événement est unique en Sarthe.

<http://cc4p.asso-web.com>

LIVRES DU MOMENT



Gianluca ou la liberté de penser

Gianluca, grand reporter italien free-lance, apprend qu'il est atteint d'un mal incurable. Accrédité auprès du Saint-Siège, il ne croit plus en grand-chose sinon en rien... Michel Niaussat signe là un récit original mettant en avant l'authenticité et la franchise d'une amitié qui se joue des tensions et des conflits idéologiques.

Editions Libra Diffusio. Prix de vente : 21,90 €.



Voyage autour des mots : paroles d'auteur

Dans ce recueil de poésie, les textes de Kolar nous entraînent des déserts africains jusqu'aux rythmes des rues brésiliennes, en passant tout à côté de chacun de chez nous.

Publibook. Prix de vente : 13 €.

▶ À votre écoute

Cette page est pour vous. Vous pouvez l'utiliser pour écrire à Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général. Votre courrier recevra une réponse dans les meilleurs délais.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



À adresser à :
M. le Président du Conseil général -
Hôtel du Département - Place Aristide Briand
72072 Le Mans Cedex 9



Écrivez aussi à
M. le Président du Conseil général -
par e-mail :
president@cg72.fr

JEU



Connaissez-vous... ? la Sarthe

Question
Sur quelle commune se trouve ce site archéologique ?

- Oisseau-le-Petit
- Aubigné-Racan
- Préval

À gagner : 20 places pour assister au match du MSB contre Strasbourg le 16 novembre à Antarés

Nom

Prénom

Adresse

.....

Si vous voulez recevoir la lettre d'information du Conseil général, merci de renseigner votre adresse mèl :

 **Retournez-nous vos réponses avant le 31 octobre 2013, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Concours La Sarthe magazine N°131, Direction de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.**



Les confréries sarthoises

Dans l'inconscient collectif, les confréries sont souvent associées à de fictives sociétés secrètes. Pourtant, elles puisent leurs origines dans la volonté d'une bourgeoisie citadine de régenter, au moyen de conseils de communes, les taxes, le respect de la qualité des produits et le contrôle des fraudes qui en découlait.

► Les premières à voir le jour furent les confréries vineuses et ceci dès les XII^e et XIII^e siècles. La Révolution française mit un terme à cette institution en vertu du droit à la liberté d'entreprendre. Mais celle-ci perdura sous la forme d'associations toujours animées par la volonté de promouvoir les produits du terroir.

Très actives en Sarthe

En Sarthe, la gamme de ceux-ci est riche, comme l'est le nombre conséquent d'assemblées. La confrérie des Chevaliers des rillettes sarthoises voit le jour en 1968 et porte l'étendard de nos fameuses rillettes nationales. Née en 1980 de la fusion de deux associations, La Puette et le franc-pinot portent haut les couleurs viticoles du Sud de la Sarthe. Celle du Chausson aux pommes de Saint-Calais est portée sur les fonts baptismaux en 1992. Sa vocation

est de faire rayonner cette délicieuse gourmandise mais aussi d'organiser le Concours du meilleur chausson. La confrérie des Chevaliers de Saint-Vincent de Saint-Pierre-de-Chevillé fête tous les ans la bernache (le premier jus de raisin sorti du pressoir). Celle de la Tête de Veau de la Sarthe montre le bout de son museau en 2008 et démontre de chapitre en chapitre que ce met ne mérite pas sa mauvaise réputation. La confrérie de la Pomme de Vaas voit ses fleurs se transformer en fruit en 2006 et fait en sorte

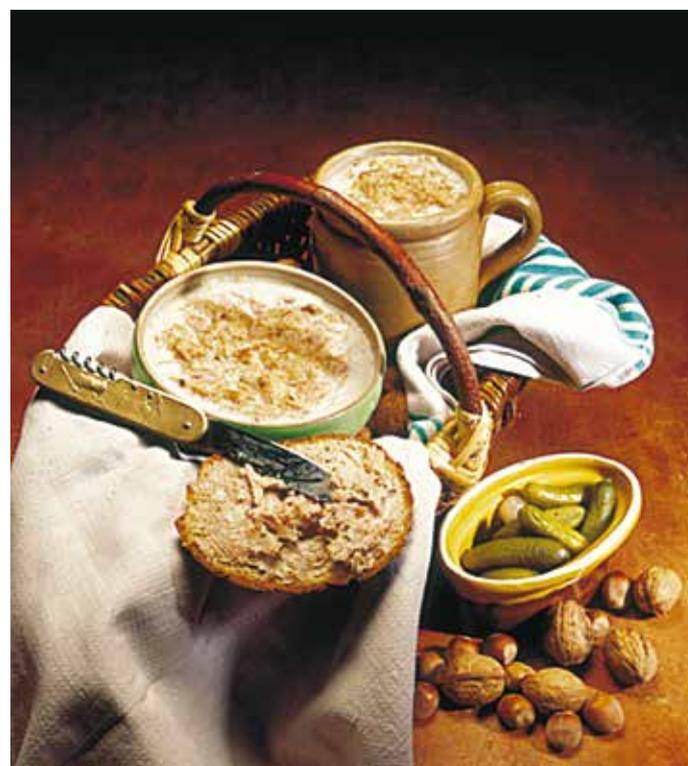
« Les confréries datent du XII^e siècle »

que l'arboriculture ne subisse pas trop de pépins. Celle du Nouzillard de Lavernat est la petite dernière. Née en 2012, elle milite assidument pour la connaissance (ou la reconnaissance) de cette variété

rare de châtaigne autrefois largement cultivée dans le Belinois. Leur aspect quelque peu « folklorique », de par le décorum qui les accompagne, ne doit pas cacher une réelle volonté de garder le goût des bonnes choses.

elles veillent sur l'intégrité de nos habitudes alimentaires. En cela, tirons-leur notre gourmande révérence !

Les confréries sarthoises viennent tout naturellement se « calquer » sur des terroirs d'excellence. Bastions de la défense du bon goût,



BEBOP FESTIVAL 2013

LE MANS
& À TRAVERS LA SARTHE

16 OCT
AU
16 NOV
27^E ÉDITION

**WOODKID / VITALIC VTLZR / LOLA BAÏ / BARCELLA
FLOW AND JUNE / GIEDRÉ / ANDREAS & NICOLAS / PATRICE
FEMI KUTI / ROVER / RUBY'S ALLSHINE / LA FEMME / DUB INC
PETER VON POEHL / ODDATEEE / NASSER / MONTY PICON
VINCENT MALONE / PARIS COMBO / DOM LA NENA
ET BIEN D'AUTRES !**

la programmation complète sur

bebop-festival.com

Locations : Magasins Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, www.fnac.com ou 0 892 68 36 22 (0,34€/min)
Réservez en ligne avec la Fnac et imprimez vos billets à domicile

avec la participation des villes de : La Ferté Bernard, Bouloire, Sablé, Allonnes, Coulaines, Arnage et Le Mans



Ce qu'en pensent les élus de Gauche

En cette période de rentrée, chacun s'accorde à considérer que la question de l'emploi reste la priorité n°1. L'enjeu est de taille : la tendance à la hausse du taux de chômage en France est notable depuis 2008. Comme l'exprimait Jean-Marc AYRAULT récemment « tous les outils sont engagés pour atteindre un objectif qui est de faire reculer le chômage dans notre pays et de renverser la courbe du chômage d'ici à la fin de l'année 2013. Ce n'est pas quelque chose qui se décrète, ça ne se fait pas par un coup de baguette magique, pour ça, il faut mobiliser, mobiliser. »

Dans ce contexte, nous ne pouvons que regretter la faible mobilisation du Conseil général de la Sarthe... comme si les élus UMP, désormais dans l'opposition au niveau national, ne se sentaient pas concernés par cette mobilisation.

Ainsi, le Conseil général de la Sarthe est actuellement l'un des rares Départements de France à n'avoir pris aucun engagement dans le cadre des Emplois d'avenir, ce nouveau dispositif qui permet à des jeunes sans formation d'accéder à un contrat de travail de 3 années. Pourtant, tant dans ses services que dans les Collèges ou les maisons de retraite, le Conseil général serait en mesure de proposer une centaine de contrats. C'est le cas, dans l'ensemble des Départements de la Région, 30 contrats pour le Conseil général de la Mayenne, 50 pour celui du Maine et Loire ou encore 200 en Loire-Atlantique... 0 pour la Sarthe.

Lutter contre le chômage, c'est également aider les en-

treprises à se développer et à créer de l'emploi. Là aussi, les choix politiques du Conseil général de la Sarthe doivent nous interroger.

Ainsi, le Département est l'initiateur du Syndicat de développement économique du Sud Sarthe qui vient de dépenser plus de 6 millions d'euros pour transformer des anciens terrains militaires en une zone d'activités de 200 hectares... une initiative qui pourrait être intéressante si dans le même temps notre Département ne comptait pas plusieurs zones d'activités aménagées qui attendent encore des entreprises : 30 hectares disponibles sur OuestPark (Le Bailleur), 30 hectares sur Maine EcoPark (Maresché) ou encore 44 hectares sur le PAID (Parc d'Activités d'Intérêt Départemental) d'Arconnay et de Cerisé... autant de parcs départementaux qui sont pourtant situés en bordure d'échangeurs autoroutiers.

Plutôt que de continuer à aménager des Parcs d'activités fantômes ne faudrait-il pas investir différemment en construisant des pépinières d'entreprises, des bâtiments blancs ou encore en soutenant davantage la recherche et le développement à l'exportation... ?

Deux exemples qui démontrent aisément que les choix des élus UMP ne sont pas à la hauteur de l'enjeu que constitue la lutte pour l'emploi.

Pour tout contact :
02.43.54.72.24
elus-de-gauche@csg72.fr
www.la-sarthe-a-gauche.fr

Le mot de la Majorité

Notre Pays accueille des mineurs étrangers isolés entrés illégalement sur le territoire français. Ces dernières années, ce nombre n'a cessé de croître et la moitié d'entre eux est concentrée en Île-de-France où les collectivités territoriales n'arrivent plus à faire face.

Devant cette situation très difficile, la Ministre de la justice a décidé par voie de circulaire de répartir sur l'ensemble du territoire les difficultés rencontrées en matière d'accueil de ces jeunes étrangers par certains départements.

Alors que la politique relative à l'immigration relève exclusivement de l'État, Christiane TAUBIRA a donc préféré transférer le problème aux Conseils généraux plutôt que de prendre ses responsabilités. Depuis fin mai, le Conseil général se voit ainsi confier ces jeunes de manière arbitraire et autoritaire par le Ministère de la justice.

Cette décision fragilise aussi l'équilibre de la politique que mène le Département en faveur de la protection de l'enfance. Actuellement, les dispositifs départementaux sont proches de la saturation. À très brève échéance, les places dans les structures risquent même d'être indisponibles pour les mineurs en danger de la Sarthe, relevant du droit commun.

D'autre part, cette circulaire a de graves conséquences pour les finances départementales alors que dans le même temps l'État réduit ses dotations aux collectivités territoriales de plus de 1,5 milliards d'euros. Les dépenses inhé-

rentes à l'accueil d'un mineur étranger isolé représentant 50 000 € par an, le coût supplémentaire à la charge du Département pourrait dépasser les 4 millions d'euros.

Enfin, le Conseil général n'a aucune visibilité sur le nombre de jeunes que le Département de la Sarthe devra accueillir. Celui-ci est décidé par la Cellule nationale qui a d'ailleurs reconnu récemment que ses estimations initiales étaient erronées. Il s'avère finalement que le nombre annuel d'entrées serait plus proche de 3 000 que de 1 500.

Dans cette perspective, le Conseil général de la Sarthe a décidé de s'associer à plusieurs départements pour déposer un recours en annulation contre la circulaire TAUBIRA du 31 mai 2013.

Il ne s'agit pas en l'espèce de contester que ces mineurs relèvent de la compétence des Départements dès lors qu'ils entrent dans le droit commun de la protection de l'enfance. Au contraire, l'objectif est de dénoncer le procédé juridique utilisé par la Ministre, d'être vigilant sur cette prise en charge parce que notre collectivité ne pourrait pas apporter une réponse adaptée en cas d'arrivées massives en Sarthe et ce par un nombre de places limitées.

Le Conseil général souhaite avant tout que le gouvernement prenne enfin ses responsabilités et crée un fonds d'intervention destiné aux départements particulièrement confrontés à l'accueil des mineurs étrangers isolés.

Chèques collèges 72

A toi de jouer !



Cette année encore, le **Conseil général de la Sarthe** offre à tous les élèves de 3^{ème} **un chéquier de 72 euros** valables auprès de nombreux partenaires de la culture, du sport et des loisirs. En 2012, plus de 7 000 collégiens ont profité de ce coup de pouce !

Conseil général

Sarthe



www.sarthe.com